

Jean Autessier a passé Noël et vivra le réveillon du 1^{er} de l'An en famille. Pas la sienne, mais celle de Lisa et Florian Caufmant, l'une des familles d'accueil de Charente. C'est nouveau pour lui qui a vécu seul pendant plus de dix ans. Cet homme de 63 ans sous curatelle a vécu le réveillon de Noël avec la famille de Florian à Bordeaux. Le Premier de l'An, il retournera dans la famille de Lisa à Soyaux. Et pour lui aussi, le père Noël est passé. «C'est vrai que cela fait plaisir, même si à mon âge, on attend plus trop les cadeaux.»

Mais chez Lisa et Florian Caufmant, l'accueil familial est une seconde nature. C'est Lisa qui a choisi cette activité. «Chez nous, nos pensionnaires vivent avec nous. Ils partagent nos repas, du petit-déjeuner au dîner, et les week-ends compris», explique-t-elle.

En devenant accueillante familiale, Lisa a des obligations: «Celle d'assurer une présence permanente 24 heures sur 24 auprès de nos pensionnaires» et bien sûr d'assurer les repas. Pas forcément de les partager à la même table. «Mais on ne le conçoit pas autrement», assure Lisa.

Mieux, Lisa et Florian Caufmant sont jeunes, 30 et 34 ans, et ils ont un enfant de cinq ans, Nahélé. «Ca fait plaisir de voir un enfant, même s'il est parfois un peu turbulent», sourit Jean, qui souffre d'acouphènes permanents. Le bruit le dérange. Mais dans la grande maison du domaine des Guéris, que les Caufmant ont achetée en 2014 et entièrement rénovée, Jean Autessier a pu s'adapter. Comme les deux autres pensionnaires, il dispose d'une chambre d'environ 20 m² avec sa propre salle d'eau et ses toilettes. «Nous ne sommes tenus qu'à mettre un point d'eau au même niveau que la chambre», indique Lisa. Ici, les trois chambres ont



Dans la famille Caufmant, les pensionnaires (deux actuellement) partagent la vie quotidienne de leurs hôtes.

Photo CL

leur propre équipement. Il n'empêche, vivre en famille avec deux ou trois personnes extérieures, qu'elles soient âgées ou adultes handicapées impliquent une adhésion familiale.

Allier vie professionnelle et personnelle

«On en a beaucoup parlé avant», indique Florian Caufmant, ancien marin engagé sur un porte-hélicoptères. «Mais c'est un choix partagé et nous avons les mêmes valeurs.» À la fin de son contrat, il a quitté l'armée et le couple est revenu en Charente.

Lisa, qui avait passé un bac service à la personne puis un BTS profession de l'immobilier, est restée attachée à sa vocation. «J'ai travaillé en maison d'accueil familiale pour personnes âgées. Mais c'était un peu cloisonné et puis avec l'arrivée de notre enfant, je voulais continuer cette activité tout en m'occupant de mon fils.» Le couple a trouvé leur grande maison à Saint-Médard pour allier vie professionnelle et vie personnelle.

«On emmène nos pensionnaires partout, chez le médecin bien sûr, même si nous n'y sommes pas contraints mais aussi dans nos déplacements dans la famille ou chez certains amis qui comprennent notre démarche», explique le couple. Jean Autessier est ravi. Cet an-

cienn ouvrier agricole de Jurignac, sans enfants, a testé une maison de retraite. Il n'y est resté qu'une semaine. «Trop de bruit», dit-il. Dans la maison de Saint-Médard, il jouit d'une grande liberté tout en profitant de la chaleur d'un foyer, même si ce n'est pas le sien.

218 familles d'accueil

En Charente, 218 familles sont agréées par le conseil départemental. Les personnes accueillantes doivent fournir un certificat médical et ont des entretiens avec les responsables du service d'accompagnement à domicile du département et avec un psychologue. C'est valable pour toute la cellule familiale. «Même notre fils qui n'avait que huit mois a vu un psychologue», sourit Lisa. Ensuite, il y a une formation de 54 heures dont 15 heures avant l'accueil et 39 heures dans les deux ans qui suivent l'agrément. La famille accueillante doit également obtenir le certificat de premier secours et

bénéficie d'heures de formation continue tout au long de l'agrément renouvelable tous les cinq ans. Parallèlement, le conseil départemental s'assure des conditions d'accueil avec des chambres de 9 m² minimum avec fenêtre et point d'eau sur le même étage. Le coût est sensiblement le même que dans une maison de retraite. «En revanche, ce n'est pas toujours très connu alors qu'il y a beaucoup de listes d'attente dans les maisons de retraite et que nous pouvons constituer une alternative pour les personnes autonomes», regrette Lisa.